

Paris, 23 Juillet 2009



*Obj : Nouvelle maquette pour la présentation des rapports*

Cher (e) collègue,

Lors de la dernière Assemblée plénière de la CTI, nous n'avons pas pu aborder le point prévu à l'ordre du jour concernant le rapport de mission type d'une école ou formation, que nous devons notamment mettre en conformité avec R et O 2009.

Nous devons simultanément progresser très rapidement sur le sujet de la production des avis / décisions publics de la CTI, procédure sur laquelle nous nous sommes engagés aux plans européen et national : le bureau a fait un gros effort pour "rattraper" notre retard, il faut maintenant que nous arrivions, le plus vite possible, à produire des avis conformes aux décisions de la plénière, fiables et en même temps, pour une grande partie, vérifiés en amont, par l'école elle même.

Le progrès passe par la production d'avis / décisions qui s'appuient sur le modèle de rapport de mission ci-joint :

Les parties grisées doivent être impérativement renseignées, elles seront relues par le directeur de l'école et serviront de base à la rédaction de l'avis / décision publié de la CTI.

Vous voudrez bien vous conformer dès maintenant à ce plan type de rapport. Après quelques mois d'utilisation, nous ferons le point pour décider si des améliorations paraissent nécessaires : aux rédacteurs de rapports, mais aussi aux rédacteurs des avis transmis aux écoles et publiés sur le site.

La fiche qualitative jointe a été réduite par rapport à la version précédente : elle vous servira de document récapitulatif pour vérifier que tous les points ont été abordés lors de la visite. Si elle est renseignée et jointe au rapport, c'est encore mieux.

Recevez, cher (e) collègue, mes salutations les plus cordiales et mes meilleurs souhaits de bonnes vacances.

de la CTI,

Le Président

Bernard

Remaud